Soutenir les commerces indépendants, notamment aussi dans le domaine culturel!

Aux yeux de déi Lénk, il est urgent que les responsables politiques municipaux fassent le point de la situation et qu'ils s'engagent résolument en faveur du commerce indépendant au centre ville et du commerce de proximité dans les quartiers. Une attention toute particulière doit revenir aux librairies, qui sont des lieux culturels essentiels.

Il est nécessaire aussi de donner une chance aux jeunes qui désirent entreprendre, mais dont l'initiative se trouve bloquée par la prédominance des grands promoteurs et par les capitaux importants qu'ils doivent mobiliser.

Dans cet esprit, déi Lénk a présenté une motion au conseil communal de la Ville. Celle-ci insiste sur le sérieux de la situation, elle demande à la majorité DP-Déi Gréng d'abandonner la politique du laisser-faire et du champ libre laissé à tous les excès du «marché» et elle avance des propositions concrètes d'intervention.

Les revendications essentielles de la motion sont les suivantes:

– analyser en détail la situation actuelle;

– assurer à travers les plans directeurs du nouveau plan d'aménagement de la ville, les plans d'aménagement particulier futurs et la réglementation urbaine, une meilleure mixité commerciale au centre-ville et le maintien, respectivement le rétablissement du commerce de proximité dans les quartiers;

– dresser un inventaire des immeubles appartenant à la Ville qui permettent d’accueillir des locaux de commerce; mettre à disposition ces locaux à des loyers abordables suivant des critères objectifs favorisant le commerce indépendant et de proximité et en acquérir de nouveaux;

– soutenir la création d’une plate-forme numérique permettant aux commerces indépendants de résister aux grandes multinationales établies sur internet;

– apporter un soutien déterminé à la culture du livre, dont les bibliothèques publiques et les librairies indépendantes sont les meilleurs défenseurs, et cela par des actions publiques en faveur du livre et une politique de coopération engagée;

– appuyer les initiateurs de sociétés d’impact social (SIS) qui voudraient contribuer notamment à la préservation et au développement du lien social et au développement d’activités culturelles ou créatives.

Comme d’habitude cette motion a été transférée en commission consultative, où elle risque de passer l’été. N’empêche que la discussion publique a commencé et que le soutien aux commerces indépendants constituera certainement un sujet important dans la campagne pour les élections communales du 8 octobre!